

Détail des opérations

- Gestion régulière de l’Hers sur un tronçon amont de Bélesta au Peyrat et sur le tronçon aval de Rieucros à Gaudiès

- Gestion régulière des affluents du bassin versant :
 - Le ruisseau de la Trière
 - Le ruisseau de l’Ambronne Amont
 - Le ruisseau du Galage
 - Le ruisseau de Mazerette
 - Le ruisseau du Gorgos
 - La rivière Touyre de Belloc à Lagarde avec un retour sur la zone urbaine de Laroque d’Olmes
 - La rivière Douctouyre sur Lieurac

1.1. Gestion régulière de l’Hers (Bélesta - Peyrat) – 9 740 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles du Pont de Delalaygue sur la RD 16 (BELESTA -09) à la limite communale La Bastide-sur-l’Hers /Le Peyrat (commune de LA BASTIDE -SUR-L’HERS – 09).

1.2. Gestion régulière de l’Hers (Rieucros - Gaudiés) – 12 200 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles de la confluence avec le Douctouyre (Commune de RIEUCROS – 09) au pont de Gaudies sur la RD 430 (commune de GAUDIES - 09).

1.3. Gestion régulière de la Trière – 1 800 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles de l’exutoire du Barrage (commune de MONTBEL - 09) à la confluence avec l’Hers (commune de CAMON - 09).

1.4. Gestion régulière l’Ambronne amont – 13 400 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles du pont d'accès à Fcaud (commune de SAINT-BENOIT - 11) au pont sur la D626 (commune de PEYREFITTE-DU-RAZES - 11).

1.5. Gestion régulière du Galage – 1 380 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles en amont de la confluence du ruisseau avec le Countirou (commune de LA BASTIDE-DE-BOUSIGNAC - 09)

1.6. Gestion régulière de Mazerette – 3 800 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles du pont de la D625 au PK 362 à la confluence avec l'Hers (Commune de MIREPOIX – 09).

1.7. Gestion régulière du Gorgos – 3 500 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles du pont d'accès à Villerousse à la confluence avec l'Hers (commune de TEILHET -09).

1.8. Gestion régulière du Touyre – 8 820 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles de la confluence avec le Font-Rioux (BELLOC - 09) jusqu'à la confluence avec l'Hers (LAGARDE – 09), pour un linéaire de 7km820 + traitement sélectif de la végétation des "Curbeillets" à la chaussée du "moulin d'Enfour" (LAROQUE D'OLMES – 09) pour un linéaire de 1km.

1.1. Gestion régulière du Douctouyre – 8 620 ml

Nature et localisation des travaux :

Traitement sélectif de la végétation des berges et enlèvement des chablis/embâcles de la limite amont de la commune (Commune d'ILHAT- 09) au pont de Gouziaud (Commune de LIEURAC- 09).